

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N°478 | 8 septembre 2023



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Santé-environnement : donnez votre avis sur les priorités pour la Guyane



L'ARS, la préfecture et la CTG élaborent actuellement le plan régional santé-environnement 2024-2028. Une période de concertation s'ouvre avec un questionnaire en ligne accessible à partir d'aujourd'hui. Chacun pourra indiquer les sujets qui le préoccupe le plus. Le document, qui doit être finalisé au cours du premier semestre 2024, retiendra un nombre resserré d'actions opérationnelles pour les prochaines années.



En Guyane, on estime qu'environ 15 % de la population n'est pas connectée à un réseau fournissant de l'eau potable ; et que plusieurs dizaines de milliers d'habitants produisent des eaux usées qui ne sont pas traitées correctement. L'an dernier, la grande majorité des sites de baignade contrôlés avait une eau de qualité insuffisante ; à la veille des grandes vacances, deux plages de Rémire-Montjoly ont été interdites à la baignade pour cette raison. Sur le territoire, 82 sites industriels sont soumis à autorisation au titre du code de l'environnement, dont 20 sites Seveso. Les dépôts sauvages de déchets sont des phénomènes fréquents, apportant leur lot de nuisances. Cayenne, Matoury et Saint-Laurent du Maroni comptaient chacune, en 2019, plus de 3 000 logements insalubres. Environ 20 % des enfants sont atteints de saturnisme et la pollution au mercure touche fortement les habitants des fleuves.

Ces quelques exemples montrent combien la santé des Guyanais peut être impactée par les problématiques environnementales. Les facteurs environnementaux sont désormais considérés comme un déterminant de santé à part entière. L'OMS observe, pour sa part, qu'il existe un cumul entre les inégalités sociales de santé et les inégalités environnementales de santé, et qu'au sein d'un même territoire, il existe de fortes inégalités d'exposition. C'est pour tenter de corriger cet état des lieux que l'ARS, la préfecture et la Collectivité territoriale (CTG) ont lancé le plan régional santé-environnement 2024-2028. Le travail sur ce document entre aujourd'hui dans une phase essentielle : **une consultation en ligne** permettra à chaque habitant de Guyane de dire quelles sont, selon lui, les sujets à traiter en priorité. Le questionnaire sera accessible jusqu'au 29 septembre. D'autres consultations auront lieu en octobre, puis des groupes de travail avec des experts et personnes compétentes. Le document final doit être signé par le préfet, le directeur général de l'ARS et le président de la CTG au premier semestre 2024.

« L'objectif est d'identifier, d'ici à la fin de l'année, trois ou quatre axes majeurs et de définir un nombre resserré d'actions opérationnelles avec un pilote, un budget, des indicateurs et un échéancier », explique Adrien Ortelli, chef de service santé environnement à l'ARS. Le précédent PRSE datait de 2012. Entre-temps, la population guyanaise est passée de 240 000 à 300 000 habitants et de nouvelles problématiques environnementales sont apparues. Un **état des lieux** a donc été rédigé au cours des derniers mois. Il traite des principales pathologies liées à une cause ou dégradation environnementale (arboviroses, zoonoses, intoxications, maladies liées à l'alimentation et à la nutrition, cancers...), des risques naturels, des activités industrielles, des conditions de logements, de collecte des déchets et d'assainissement, de la qualité de l'eau, des sols et de l'air. Ce document et **sa synthèse** peuvent aider tout un chacun de répondre au questionnaire en ligne.

« Il est certain que nous avons besoin d'améliorer nos connaissances en matière de santé-environnement, que ce soit le diagnostic du territoire ou les connaissances scientifiques. Nous avons aussi besoin de renforcer la surveillance et la promotion de la santé, souligne Adrien Ortelli. Mais le PRSE 2024-2028 pourra aussi définir des actions portées par les collectivités locales ou les services de l'Etat. Il s'agira de proposer un document de pilotage avec des actions concrètes. »

Quatre mois de concertation

Septembre

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 29 septembre, la préfecture, la collectivité territoriale et l'Agence régionale de la santé lancent une grande consultation publique relative au plan régional santé environnement 2024-2028 (PRSE). Les habitants de la Guyane sont invités à donner leur avis via un questionnaire en ligne sur les thématiques de santé environnementale qui leurs semblent prioritaires en Guyane. Ils peuvent s'appuyer sur **l'état des lieux santé-environnement** et **sa synthèse** pour alimenter leur réflexion. Les résultats de cette consultation seront pris en compte



pour définir les axes stratégiques et les thématiques qui feront l'objet d'actions dans le cadre du PRSE 2024-2028.

La semaine prochaine, deux focus group se dérouleront dans les quartiers de la Cotonnière-Balata et de Cogneau-Lamirande, à Matoury. Les enquêteurs échangeront avec des habitants sur les thématiques de santé-environnement. Ils les feront notamment réagir à des photos comme des cours d'eau pollués, un décollage de fusée, des tas de déchets dans les rues... « L'objectif est de voir quels sont les sujets qui les marquent le plus et de les faire réagir », explique Adrien Ortelli, chef de service santé-environnement à l'ARS.

Octobre

Le mois prochain aura lieu une consultation du groupe régional santé-environnement. Cette instance est constituée de représentants des services de l'Etat, des collectivités locales, des associations de la santé, de la protection de l'environnement, de patients et/ou de consommateurs, du monde économique, des salariés et des employeurs, ainsi que d'établissements publics, d'institutions et de personnalités qualifiées.

Fin octobre, l'assemblée territoriale des jeunes de Guyane donnera à son tour son avis. Cette assemblée est constituée de 55 étudiants, collégiens, lycéens et apprentis.

Décembre et janvier

Ateliers afin d'élaborer des actions opérationnelles pour chaque thématique avec, pour chacune, un pilote, un budget, des indicateurs et un échéancier.

EN BREF

◆ La deuxième année d'études de médecine a ouvert



C'est une journée qui fera date, dans l'histoire des études de médecine en Guyane. C'est hier, à 9h30, que, pour la première fois, des étudiants ont entamé leur deuxième année de médecine en Guyane. Dix-neuf étudiants ont effectué leur rentrée dans l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. Ils ont été accueillis par le Pr Pierre Couppié, responsable du DFR santé, le Pr Suzy Duflo, doyenne de la faculté de médecine Antilles-Guyane, Laurent Lingue, président de l'université, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, et le recteur Philippe Dubelcco. Dans un an, ils entameront leur troisième année de médecine et seront donc les premiers à avoir effectué l'intégralité de leur premier cycle d'études de médecine en Guyane. Dans le même temps, 160 étudiants sont inscrits en première année, en Guyane.

Toujours en cette rentrée, les Antilles accueillent, pour la première fois, des étudiants de quatrième année. Au terme des trois prochaines années, ils seront les premiers à avoir effectué leur second cycle dans la région. Jusqu'à présent, les étudiants locaux étaient obligés de se rendre dans l'Hexagone. L'internat conservant toute sa place aux Antilles-Guyane, cette promotion a désormais la possibilité de poursuivre l'intégralité de ses études de médecine dans les départements français d'Amérique (DFA). L'objectif de cette réforme est de fidéliser les futurs praticiens sur les territoires, en leur donnant accès à de nombreux stages dans les établissements de santé. Jusqu'à présent, seuls 30 % des étudiants de premier cycle revenaient aux Antilles-Guyane pour effectuer leur internat. Et seulement un étudiant sur six poursuivait chez nous à l'issue de son internat.

◆ Le Dr Yann Lambert soutient avec succès sa thèse de sciences



Mercredi, le Dr Yann Lambert (CHC) a soutenu avec succès sa thèse de sciences (MD PhD) en recherche clinique, innovation technologique, santé publique. Ses travaux étaient dirigés par le Pr Mathieu Nacher et le Pr Maylis Douine. Intitulés « Évaluation d'une stratégie innovante de contrôle du paludisme en Amazonie », ils analysent les résultats du projet Malakit (distribution aux orpailleurs clandestins de kits d'autodiagnostic et d'autotraitement contre *Plasmodium falciparum*). Aujourd'hui, Malakit connaît une suite avec le projet Curéma, qui cible cette fois-ci *Plasmodium*

vivax ([lire la Lettre Recherche du CHC](#)).

SOUTENANCE
DE
THESE



Contexte : Le développement et l'évaluation de nouvelles interventions de lutte antipaludique sont nécessaires pour atteindre l'élimination du paludisme au sein des populations mobiles et éloignées des systèmes de santé. En Guyane, la population travaillant sur les sites d'orpillage illégal est la plus touchée par le paludisme. La mobilité importante sur le Plateau des Guyanes

de cette population et son recours fréquent à une automédication inadaptée font craindre l'émergence et la diffusion régionale de parasites résistants, tandis que les stratégies de lutte antipaludiques recommandées par l'Organisation mondiale de la Santé se heurtent à un faisceau d'obstacles logistiques, réglementaires et sécuritaires sur le territoire Guyanais.

Méthode : Fruit d'une collaboration internationale et transdisciplinaire, Malakit est une intervention de promotion de la santé reposant sur la distribution de kits d'auto-diagnostic et d'auto-traitement aux personnes travaillant sur des sites d'orpillage illégal en Guyane, après une formation délivrée par un médiateur. Malakit a été mise en œuvre entre avril 2018 et mars 2020 sous la forme d'un projet de recherche interventionnelle, sur cinq sites stratégiques situés aux frontières de la Guyane avec le Brésil et le Suriname. Le suivi de la mise en œuvre a été soutenu par la collecte et l'analyse en temps réel de données par un système d'information développé à l'aide d'outils numériques adaptés aux contraintes du terrain. L'évaluation de l'efficacité de l'intervention a reposé sur un schéma pré-post avec comme critère de jugement principal la proportion de participants déclarant avoir suivi un traitement antipaludique recommandé, après un diagnostic positif de paludisme. L'impact sur la transmission du paludisme a été sur une stratégie d'analyse par série chronologique interrompue des données de surveillance et de prévalence avec 1) une régression linéaire par segments et 2) un modèle mathématique compartimental.

Résultats : En deux ans, 3 733 personnes ont participé à Malakit, soit environ 30% de la population cible. Le suivi longitudinal de 631 participants a rapporté 71,7% d'utilisation appropriée du kit, et l'absence d'événement indésirable grave. Les enquêtes pré-post intervention conduites auprès 1 098 participants ont mesuré une augmentation du critère de jugement principal de 54,2% à 68,2% (odds ratio: 1,8 ; IC95% : 1,1-3,0), ainsi qu'une baisse de la prévalence de *Plasmodium* en PCR. La modélisation mathématique estime que l'amélioration d'accès au traitement est associée à une diminution du nombre de reproduction de 1,19, avant intervention, à 0,86 pendant l'intervention. Par comparaison à un scénario contrefactuel sans intervention, un total 6 943 infections à *Plasmodium* auraient été évitées pendant la période d'intervention, ce qui correspond à une réduction de 48,7% de l'incidence et de 43,9% de la prévalence en PCR.

Discussion : Malakit montre que des personnes ayant un faible niveau d'éducation peuvent prendre en charge de manière autonome le diagnostic et le traitement d'un accès palustre dans un contexte d'isolement du système de santé. En améliorant l'accès au traitement, Malakit a eu un impact significatif sur la transmission du paludisme sur les sites d'orpaillage illégal en Guyane, faisant un pas supplémentaire vers l'élimination du paludisme sur le Plateau des Guyanes. Cette nouvelle intervention pourrait être intégrée dans les programmes de lutte contre le paludisme des pays partenaires, et envisagée dans d'autres régions où le paludisme est résiduel dans des zones reculées. Sur le plan méthodologique, ce projet de recherche montre qu'il est possible d'évaluer l'efficacité d'une intervention de promotion de la santé, dans un environnement difficile et pour une population désavantagée, grâce à un système d'information adapté aux contraintes du terrain, une production de données de qualité par des non-professionnels de la recherche, et l'amélioration de l'inférence causale d'un schéma pré-post par triangulation des éléments de preuves à l'aide d'un modèle mathématique. Cette méthodologie d'évaluation pourrait être approfondie dans un paradigme de modélisation multi-agents participative.

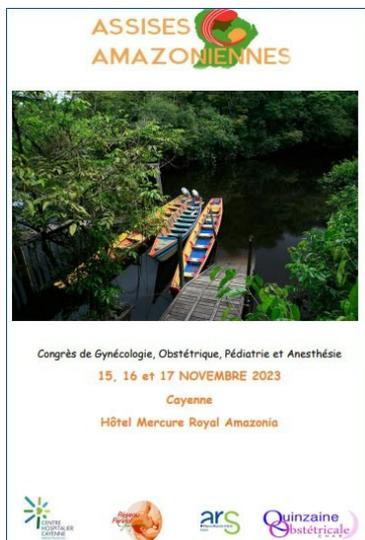
◆ L'URPS médecins change de logo



L'URPS médecins libéraux de Guyane a profité des grandes vacances pour changer son identité visuelle.

Mettant en avant l'architecture de la Domus Medica, son siège à Cayenne, le nouveau logo permet de lire plus facilement « URPS médecins de Guyane ». L'ancien logo, rond et bleu, figurait des personnages se tenant la main autour d'une carte de Guyane et d'un caducée.

◆ Assises amazoniennes de gynéco-obstétrique : les inscriptions sont ouvertes



L'association La Quinzaine obstétricale vient de publier le **programme des Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, pédiatrie et anesthésie**. Le rendez-vous annuel se déroulera du 15 au 17 novembre, à l'hôtel Mercure Royal Amazonia de Cayenne. Il sera présidé par le Pr Didier Riethmuller, obstétricien-gynécologue au CHU de Grenoble (Isère). Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/AUbf2jrXMDv93emd7>.

Cette année, les congressistes auront droit à deux fois plus de présentations que les autres années : des sessions se dérouleront concomitamment dans l'auditorium de l'hôtel et dans la salle Balisiers. « Nous avons énormément de sujets, d'autant que nous accueillons désormais les anesthésistes, explique le Dr Alphonse Louis, membre du comité d'organisation. Cela nous permettra aussi de recevoir davantage de monde. » Comme les autres années, la journée du mardi, en amont des assises, sera consacrée à la formation, au Centre Hospitalier de Cayenne. Les organisateurs essaient encore d'organiser un EPU et une conférence pour le grand public.

Le programme fait la part belle aussi à des sujets qui touchent le grand public. Les assises débuteront avec une session intitulée « La périnatalité en danger ». Il sera question de démographie médicale, de transition écologique et des vulnérabilités en périnatalité. Une autre sera consacrée à l'éthique : « Cette année, nous avons des plaintes par rapport à des violences. Il faut que l'on discute : Quand on fait un examen gynécologique, quand y a-t-il violence ? Quel est l'intérêt du consentement pour un examen. On souhaite profiter des assises pour discuter de ces

sujets », explique le Dr Louis. Une session spéciale est réservée le jeudi, à l'occasion de la Journée mondiale de la prématurité. Enfin, il sera également question de l'alcoolisation foetale.

◆ La Croix-Rouge Guyane lauréate de l'appel à projets de la fondation MNH



A travers sa fondation, la Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) a lancé un appel à projets : « La médiation en santé : permettre aux personnes en situation de vulnérabilité d'accéder à la santé. » Hier, elle a dévoilé le nom des huit lauréats. Parmi eux, figure la Croix-Rouge Guyane. Son équipe mobile santé environnement (EMSE), coordonnée par Margot Oberlis, accompagne les habitants des quartiers spontanés à se prémunir contre certaines maladies causées par leur cadre de vie insalubre : maladies diarrhéiques, maladies vectorielles et maladies zoonotiques. Une enquête, menée en mars et avril dans cinq quartiers de l'Île-de-Cayenne, visait à identifier les Connaissances Aptitudes et Pratiques (CAP) des habitants pour se prémunir contre les maladies liées à l'eau. L'analyse des données est en cours et a été complétée par une enquête

qualitative auprès de groupes d'habitants. Des réunions de restitutions auront lieu en septembre et octobre. La Croix-Rouge était appuyé dans ce travail par le Département Recherche Innovation Santé Publique (DRISP) de l'hôpital de Cayenne.

◆ L'Arbre fromager reprend ses permanences psychologiques à Matoury



se tiendra à Cogneau-Lamirande. A Balata, rendez-vous mardi 19.

L'Arbre fromager, association d'accueil, d'écoute et d'accompagnement pour les femmes de Guyane, propose des permanences psychologiques pour les femmes victimes de violences, à Matoury. Les rendez-vous, avec une psychothérapeute, sont gratuits et confidentiels. Ils reprennent en cette rentrée, le mardi de 8 heures à 13 heures, en alternance au DSU de Balata et au centre social de Cogneau-Lamirande. Le prochain rendez-vous, mardi 12 septembre,

E-Santé

■ Logiciels Ségur : l'installation à finaliser avant le 20 septembre

Pour rappel, les médecins ont jusqu'au 20 septembre pour procéder à l'installation de leur logiciel référencé Ségur. Ce décalage avait été annoncé en avril, pour permettre aux éditeurs d'achever le déploiement des versions dans de bonnes conditions et de mener les actions correctives demandées. A ce jour, 14 éditeurs ont obtenu leur référencement lors de la première vague, ouvrant droit à un financement des mises à jour par l'Etat. En Guyane, les utilisateurs du logiciel Docteurs, conçu en son temps par le Dr Bouix, ne seront pas bloqués. Comme l'annonçait le Dr Christian Rohrbacher en novembre 2022 dans la Lettre pro, l'éditeur CompuGroup a trouvé une solution pour transférer l'historique de ses données vers HelloDoc.

Offres d'emploi

■ La CPTS centre littoral recrute

- Un **assistant administratif – chargé de communication** (CDD de six mois, temps plein, à compter du 15 novembre). Contact : coordination@cpts-centre-littoral.fr. Consulter la [fiche de poste](#).



- Un **chargé de mission prévention** (CDD de six mois, temps plein, à compter du 15 novembre). Contact : coordination@cpts-centre-littoral.fr. Consulter la **fiche de poste**.

■ Le Dispositif spécifique régional de cancérologie (DSRC) Onco Guyane recrute un **assistant de projet** (CDI, temps plein, dès que possible).

Candidature (CV et lettre de motivation) à onco973@orange.fr. Consulter la **fiche de poste**.

Agenda



Vendredi 15 septembre

► **Soirée des soignants**, organisée par la CPTS Centre littoral, à 18h30, à Cayenne. Inscription obligatoire avant le 4 septembre à <https://bit.ly/3OoKCvu>.

► **Les vendredis du Corevih**, de 13h30 à 15 heures, via Teams : IST, Prep et TPE. Connexion : https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting_MzI5OTM3ZjAtOTUyNS00MTNkLWI2NjYtMGNhODg2ZDBIMWY4%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%2257aee69a-ed11-4d3d-9b76-2637482fd23c%22%2c%22Oid%22%3a%22cb658a01-8b70-4047-b272-ae00a99da5ee%22%7d. Identifiant : 364 290 675 678. Code secret : H2PqfJ.

Jeudi 21 septembre

► **Webinaire** de présentation de la télé-expertise en dermatologie de 19 heures à 20 heures, à l'attention de l'ensemble des professionnels de santé. Animé par le Dr Romain Blaizot (CHC) et le Dr Gilles Thomas (GCS Guyasis). Connexion : 01 78 96 95 47. Identifiant de réunion : 395257350# .

Mardi 26 septembre

► **Soirée d'information** sur les cancers pédiatriques, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Présentations des Dr Auguste et Dr Faivre. Inscriptions : contact@cpts-centre-littoral.fr, 0694 29 02 50, onco973@orange.fr ou 0594 27 16 04.

Mercredi 4 octobre

EPU du Corevih, à 18h30 à la base vie du Chog, à Saint-Laurent du Maroni : dépistage et vaccination HPV par le Dr Najeh Hcini.

Jeudi 5 octobre

► **Apéritif de rentrée** des réseaux Périnat Ouest et Kikiwi Ouest, à 17 heures, 21, avenue de la Marne à Saint-Laurent du Maroni, à l'attention des professionnels du secteur médico-social. Renseignements : 0694 91 82 72 ou 0694 29 17 71.

Vendredi 6 octobre

Plénière du Corevih à 10 heures au CAIT de Saint-Laurent du Maroni.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..



Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires

Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Alexandre de la Volpilière

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)